

# INTERVENTION DE SÉCURISATION

## Sécurisation par réduction de marronniers sénescents

### 1. CONTEXTE – ARBRES VIEILLISSANTS

Le parc du Cinquantenaire comprend une majorité d'arbres ayant atteint un développement maximal de leur couronne. Ceux-ci entament leur phase de régression appelée « sénescence ». Ces vieux arbres constituent un patrimoine considérable et Bruxelles Environnement met tout en œuvre pour conserver ces vestiges qui témoignent de la riche histoire du site.

Les arbres concernés par l'intervention de sécurisation à venir font l'objet d'un permis d'urbanisme (n°04PFU/1721371) délivré le 26/09/2019. Afin de mener l'opération en toute sécurité, les tunnels routiers passant sous le parc doivent être fermés dans les deux sens de circulation. La fermeture des tunnels a été autorisée ce 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour les nuits du 12, 13 et 14 juillet prochain. Un arrêté du bourgmestre nous a été délivré le 07 juillet 2021 pour permettre l'intervention de sécurité publique et de déroger aux interdictions d'abattage et de mise en sécurité d'arbres entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 août. Nous procéderons à la sécurisation des arbres en veillant au préalable à repérer les éventuels nids d'oiseaux et à les déplacer le cas échéant.

### 2. POURQUOI LES ARBRES CONCERNÉS SONT-ILS DANGEREUX ?

Ils présentent plusieurs symptômes qui ne permettent plus de les maintenir en l'état par rapport à la sécurité des utilisateurs du parc et du trafic du tunnel Cinquantenaire :

- Antécédents de bris de branches, voire de charpentières ;
- Dépérissement – descente de cime, houppier fragmenté ;
- Production surabondante de rejets en réaction à un état de stress et de dépérissement important ;
- Présence de champignons lignivores (*Pleurotus ostreatus* - Pleurotes, *Laetiporus sulphureus* – Polypore sulfureux, *Ganoderma sp.* - Ganoderme) et autres maladies (*Guignardia aesculi* - Anthracnose du marronnier, *Pseudomonas syringae* - Maladie du saignement du marronnier, *Cameraria ohridella* - Mineuse du marronnier)

### 3. ÉLAGAGE DRASTIQUE, TECHNIQUE DE TAILLE À ÉVITER

Le ravalement n'est pas une technique de taille à préconiser. Afin de maintenir un arbre en bonne condition sanitaire, toute intervention doit être la moins intrusive possible, dans le but de réaliser les plaies les plus petites possibles et d'éviter une réduction de 10 à 20% de la couronne. De manière générale, une plaie de coupe ne doit pas être supérieure à 5 cm de diamètre.

Dans ce cas-ci, les arbres sont dans un état de dépérissement avancé et colonisés par des agents pathogènes qui compromettent le maintien des grosses branches. Nous avons dès lors préconisé une intervention drastique pour réduire au maximum le danger pour les utilisateurs du parc et pour les automobilistes empruntant les tunnels.

